



OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



CERFRANCE Alliance Centre
 CERFRANCE BFC
 CERFRANCE Nord Est Île de France
 CERFRANCE Saône-et-Loire
 CERFRANCE Sud Champagne
 CERFRANCE Yonne



AS Entreprises Mame

BROCHURE 2013 RÉSULTATS 2011 - PRÉVISIONS 2012-2013

Etude imprimée sur papier recyclé avec le soutien de :



Crédits et remerciements :

Production laitière

Thierry Lekens

☎ 03.24.52.61.90 - ✉ tlekens@neidf.cerfrance.fr



Nord Est Ile de France

Voir loin, les pieds sur terre

Viande bovine spécialisée

Séverine Jacquin

☎ 03.25.87.08.40 - ✉ sjacquin@sudchampagne.cerfrance.fr



Sud Champagne

Voir loin, les pieds sur terre

Polyculture bovins viande

François Massuard

☎ 03.80.63.14.84 - ✉ fmassuard@bfc.cerfrance.fr



BFC

Voir loin, les pieds sur terre

Cultures de vente

Pierre Perreau

☎ 03.86.49.48.60 - ✉ pperreau@89.cerfrance.fr



Yonne

Voir loin, les pieds sur terre

Note de conjoncture

Julien Soucat

☎ 03.26.64.07.68 - ✉ jsoucat@fdsea51.fr



Mise en page, graphisme

Lara Fournier-Pinçon

☎ 06.60.91.43.46 - ✉ lfournier@sudchampagne.cerfrance.fr



Sud Champagne

Voir loin, les pieds sur terre

CERFRANCE Saone et Loire

☎ 03.85.29.55.93 - ✉ hbrivet@71.cerfrance.fr



Saône-et-Loire

Voir loin, les pieds sur terre

CERFRANCE Alliance-Centre

☎ 03.86.71.92.50 - ✉ nroche@alliancecentre.cerfrance.fr



Alliance - Centre

Voir loin, les pieds sur terre

LA PRODUCTION LAITIÈRE :	7
Les moyens de production	7
Données technico-économiques	8
Synthèse économique et financière	11
Le compte de résultat	11
La trésorerie	14
Le bilan	15
Perspectives	16
LA VIANDE BOVINE	17
Les systèmes bovins viande spécialisés	17
Les moyens de production	17
Données technico-économiques	18
Synthèse économique et financière	19
La trésorerie	22
Le bilan	23
Perspectives	23
LA VIANDE BOVINE	25
Les systèmes polyculture bovins viande	25
Les moyens de production	25
Données technico-économiques	26
Synthèse économique et financière	27
La trésorerie	30
Le bilan	31
Perspectives	32
LES CULTURES DE VENTE	33
Données technico-économiques	33
Synthèse économique et financière	37
Perspectives	42
CONJONCTURE FILIERE BIO 2013	43
Les tendances de la production	43
En Europe	43
En France	43
Focus sur la Champagne-Ardenne	43
Les attentes des consommateurs de produits bio	44
Retour sur les aides à l'Agriculture Biologique (AB)	44
Les aides à la conversion à l'AB	45
Les aides au maintien à l'AB	45
Le crédit d'impôt	45
Réforme de la PAC	46
LISTE DES ABRÉVIATIONS	47

Edito : Dix ans de références économiques en Bio !

C'est avec une grande satisfaction que nous éditons cette année notre dixième analyse de groupe des exploitations converties à l'agriculture biologique.

Déjà dix ans : l'occasion de regarder le chemin parcouru (morceaux choisis des neufs précédents éditos)

Notre premier édito faisait état d'une « *démarche nouvelle, que nous souhaitons pérenniser et renouveler pour chaque campagne. Cette première version ne demande qu'à s'améliorer dans les années à venir en accroissant notamment la taille de l'échantillon* ».

Dès la deuxième année, l'échantillon grossissait, et nous ajoutions « *une note de conjoncture de la filière bio* », qui a toujours sa place dans ce document.

Et au bout de trois ans, ce constat : « *jusqu'à présent nous constatons des résultats moyens en agriculture biologique à des niveaux comparables à l'agriculture conventionnelle* ».

Et on se prenait à rêver d'un « *objectif contraignant d'incorporation d'aliments bio dans l'alimentation globale* », bien avant le Grenelle de l'environnement.

2007 - 2008 : Crise de croissance, et si nos données « *concernent de plus en plus d'exploitations* », se pose la question des nouveaux entrants dans la filière : « *faut-il intégrer de gros organismes producteurs, stockeurs, et transformateurs dans la filière ?* »

2008 – 2009 : Grenelle de l'environnement et réduction des pesticides : « *l'agriculture biologique a certainement des propositions à faire, issues de pratiques déjà mises en œuvre depuis un certain temps* » précisait l'édito de 2009.

Début 2010, l'édito, confié cette année là à un producteur bio, constatait que « *de toute évidence, les raisons de convertir sa ferme en bio ne manquent pas... et ce n'est que sur la base d'un vrai projet agronomique et économique, mûrement pensé et évalué, et dans l'optique d'un accompagnement sérieux à la conversion, que le passage en bio s'avère ensuite pertinent et fructueux, donc durable* ».

L'édito suivant constatait deux choses : le retard de nos régions dans les conversions, par rapport à des régions comme PACA ou Languedoc-Roussillon, d'une part, et le poids de la grande distribution dans la croissance de la consommation de produits bio d'autre part.

Début 2012, dans la continuité de nos travaux précédents, nous affirmions donc que parmi les orientations possibles pour les exploitations agricoles, « *l'agriculture biologique est un choix qui se justifie économiquement* », sous réserves que le marché continue d'apporter une plus value aux produits bio.

Et maintenant...

Nos objectifs restent les mêmes : donner aux conseillers et aux clients de nos organismes des références en agriculture biologique, et contribuer au développement d'une filière qui reste porteuse d'avenir, car elle prend en compte les attentes sociétales.

Après avoir introduit des éléments de prévision dans notre brochure depuis quelques années, l'évolution suivante sera sans doute d'élargir les systèmes d'exploitation analysés, dès que la taille de l'échantillon nous le permettra.

Dans l'attente, et pour reprendre la formulation d'un des premiers documents diffusés : « *Vos remarques et vos critiques sont les bienvenues, toujours dans le but d'améliorer le conseil auprès de nos clients* ».

**Pierre Perreau
CERFRANCE Yonne**

Préambule

Nos analyses sont faites par rapport à des groupes conventionnels les plus proches possibles avec les limites que cela suppose en termes de comparaison : en effet, il y a une dispersion des exploitations dans notre échantillon bio sur sept ou huit départements alors que l'échantillon de référence conventionnel est souvent sur un seul département.

Mais sur la durée, nous recherchons plutôt l'analyse des évolutions pluriannuelles des deux systèmes que la comparaison pure des résultats annuels.

LA PRODUCTION LAITIÈRE :

Pour cette campagne 2011-2012, l'échantillon du groupe laitier est constitué de 34 exploitations agricoles réparties sur 8 départements et dont la conversion est achevée.

◆ 7 en Haute-Marne
◆ 6 dans l'Yonne
◆ 7 dans les Ardennes
◆ 2 dans l'Aisne

◆ 4 dans la Nièvre
◆ 5 en Haute-Saône
◆ 2 dans le Nord
◆ 1 dans la Marne

Ces 34 exploitations comprennent 25 sociétés et 9 exploitations individuelles.
L'échantillon comporte **2 047 vaches laitières**.

Nous avons établi une comparaison avec le groupe laitier techniquement le plus proche issu des analyses de groupe du CERFRANCE Nord Est Ile de France pour la même campagne. Ce groupe comprend 55 exploitations dont le quota laitier est inférieur à 420 000 litres.

Les moyens de production

CRITÈRES	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011	R 2011 conventionnel
Main d'œuvre					
Nombre d'UTH totales	2.38	2.54	2.02	2.43	1.84
Dont UTH salariées	0.58	0.60	0.42	0.65	0.30
Utilisation du sol					
SAU	126.46	122.52	117.00	122.00	143.58
Dont cultures de vente	27.61	23.76	20.40	19.60	33.31
SFP	98.85	98.76	96.60	102.40	110.27
Dont maïs ensilage	0.38	0.12	2.00	1.80	15.80
Dont STH et prairies temporaires	98.47	98.64	94.60	100.60	94.47
Nombre de VL	54.7	56	53	60	45
Valeur du DPU en €	191	197	270	284	326

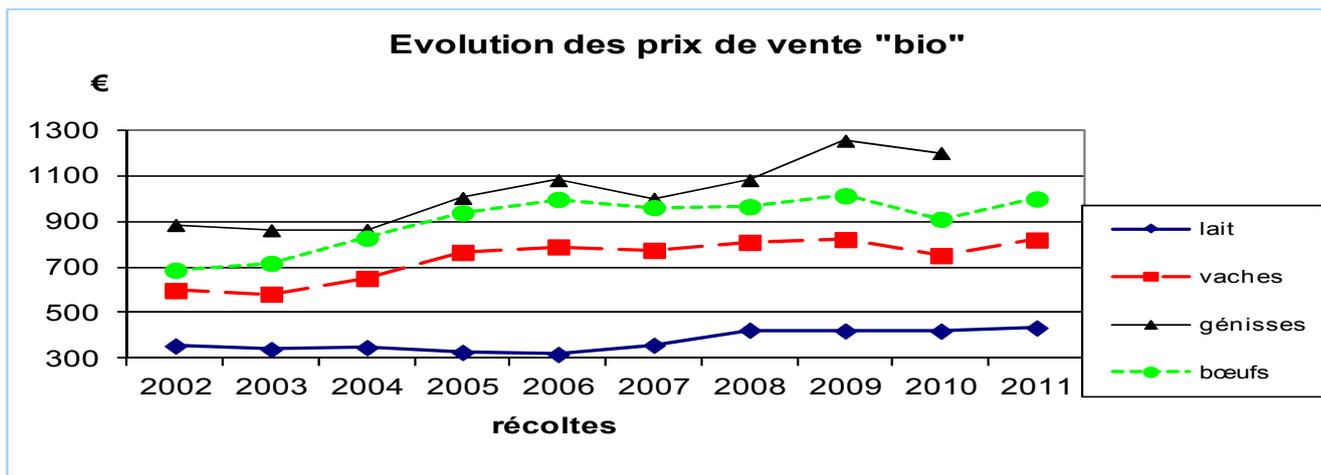
Nous pouvons constater les éléments suivants :

- Davantage de main d'œuvre : 1 UTH met 50 ha en valeur en bio contre 78 ha en conventionnel.
- 4 exploitations cultivent du maïs ensilage.
- Un nombre de vaches laitières plus important pour la même livraison de lait.
- Un DPU moyen toujours inférieur de 42 €.

Données technico-économiques

Prix du lait en augmentation

CRITÈRES	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011	R 2011 conventionnel
Lait/VL (avec lait aux veaux)	4 639 L	4 729 L	5 165 L	5 238 L	6 872 L
Effectif VL	55	56	53	60	45
Quota laitier	279 778 L	246 732 L	286 482 L	341 782 L	294 287 L
Lait livré en laiterie	243 662 L	229 250 L	257 387 L	296 649 L	295 560 L
UGB/ha	1.05	1.03	1.05	1.08	1.26
Prix de vente					
Lait « laiterie » en €/1000 l	424 €	421 €	420 €	434 €	340 €
Vaches	123 VL à 809 € 281kg x 2.88€	307 VL à 821 € 294kg x 2.79€	279 VL à 751 € 273kg x 2.75€	497 VL à 819 € 286kg x 2.86€	850 € 322 kg x 2.64 €
Génisses pleines	10 génisses à 1 081 €	15 génisses à 1 254 €	5 génisses à 1 200 €		
Bœufs	86 bœufs à 965€ 338 kg x 2.85 €	85 bœufs à 1 013€ 334 kg x 3.03 €	142 bœufs à 910€ 328 kg x 2.78 €	115 bœufs à 999€ 335 kg X 2.98 €	988 € 358kg x 2.76 €



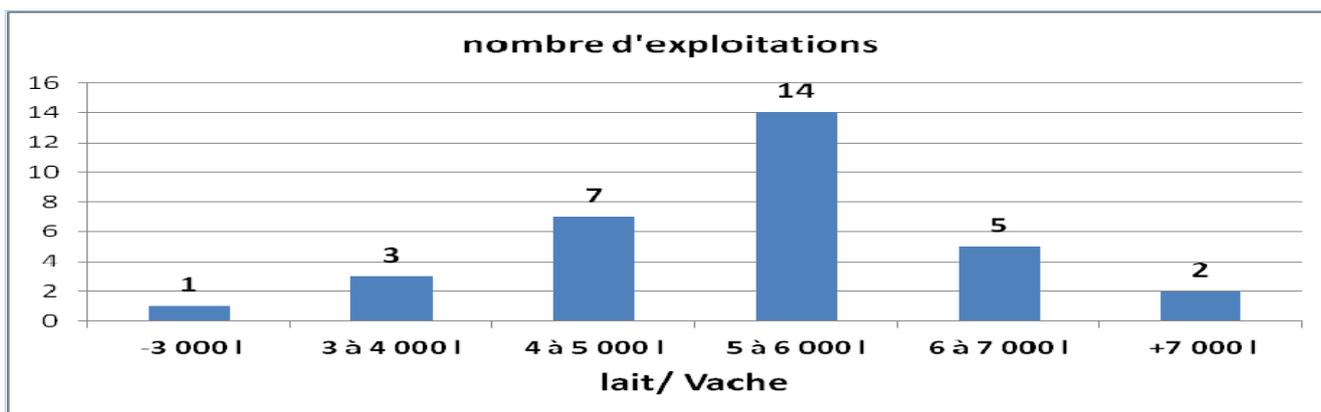
Le prix du lait s'accroît de 3.3 % dans l'échantillon.

Le prix du kg de viande bovine laitière s'accroît de 4 % en vaches de réforme et de 7 % en bœufs laitiers.

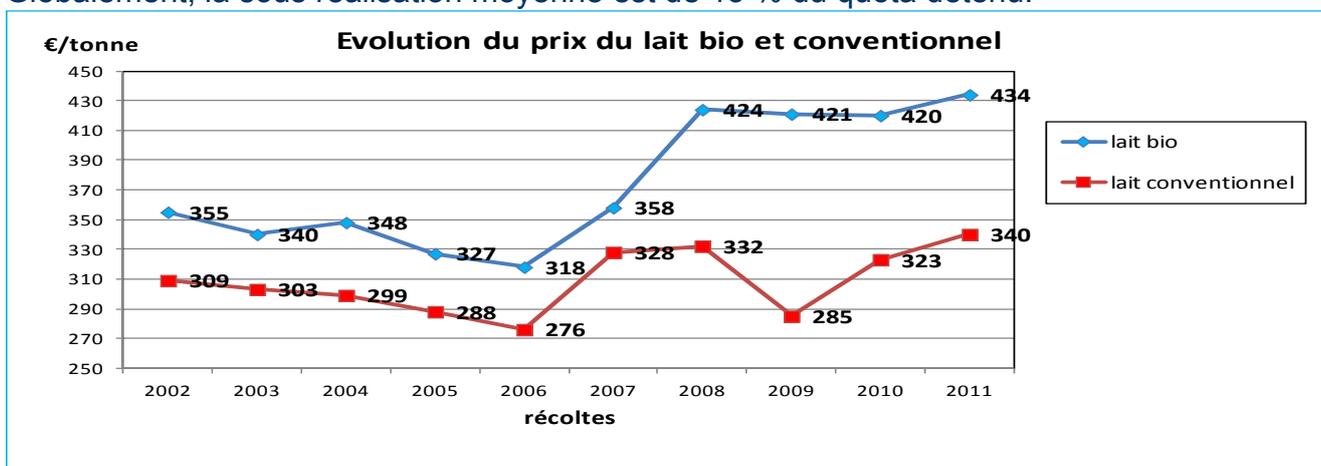
Les poids de carcasse sont également en augmentation ce qui génère une hausse globale de 9 % par animal mâle ou femelle.

Le niveau de production en hausse de 70 litres dépasse les 5 200 litres par vache présente.

Dans cette moyenne, 22 % des élevages se situent entre 4 000 et 5 000 litres par vache et 44 % entre 5 000 et 6 000 litres. Deux étables sont au-dessus de 7 000 litres par vache.



Globalement, la sous réalisation moyenne est de 13 % du quota déteu.



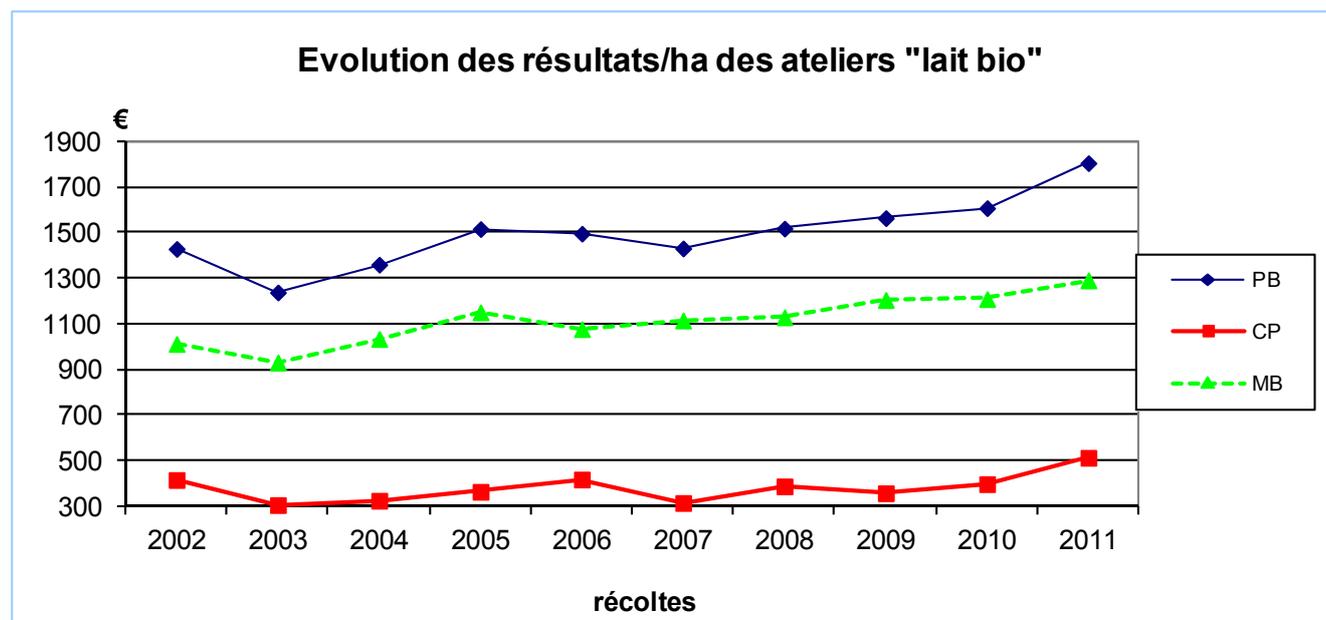
Sur 10 exercices, le prix du lait bio est toujours supérieur au conventionnel, avec deux constats :

- Une forte progression entre 2006 et 2008.
- Moins d'à-coups dans les variations annuelles que le conventionnel (en particulier en 2009).

Depuis 2008, la différence est de l'ordre de 90 à 100 €/tonne favorable au lait bio.

Nouvelle hausse du produit brut et des charges proportionnelles de l'atelier « lait bio »

RÉSULTATS LAIT EN €	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011	R 2011 conventionnel
Produit brut/ha SFP lait	1 519	1 565	1 609	1 806	2 305
Charges prop/ha SFP lait	389	359	399	514	876
Marge brute/ha SFP lait	1 130	1 206	1 210	1 292	1 429
Produit brut/VL	2 315	2 432	2 452	2 675	2 649
Charges proportionnelles/VL	593	558	608	761	996
<i>Dont aliments (VL + génisses)</i>	448	370	401	441	553
<i>Dont frais vétérinaires</i>	55	62	49	52	99
Marge brute/VL	1 722	1 874	1 844	1 914	1 653
<i>Aliments VL en €/1000 litres</i>	55	55	48	53	50
Marge brute €/1 000 L vendus	386	458	380	383	248



2011-2012 est marqué par une hausse du produit de 220 € par vache et des charges de 115 € : en conséquence les marges brutes par hectare, par vache et par litre de lait progressent.

Synthèse économique et financière

Le compte de résultat

CRITÈRES EN €/HA	R 2011 BIO	R 2011 <i>conventionnel</i>	Écarts
Produit brut	1 798	1 775	+ 23
Dont lait, viande et végétaux	1 451	1 147	+ 304
Dont aides PAC couplées	10	8	+2
Dont DPU	261	289	- 28
Dont aides conversion bio	76	-	+ 76
Charges proportionnelles	488	585	- 97
Marge brute + DPU	1 310	1 190	+ 120
Charges de structure	1 035	889	+ 146
Dont main d'œuvre	200	109	+ 91
Dont mécanisation	398	393	+ 5
Dont charges financières	51	47	+ 4
EBE	661	604	+ 57
EBE sans aides BIO	585	604	-19
Résultat courant	275	301	- 26

Le produit brut par hectare est identique à l'année précédente, mais les charges proportionnelles s'accroissent ce qui réduit la marge brute.

Les charges de structure régressent en mécanisation mais restent globalement supérieures au groupe conventionnel, en particulier pour les frais de main d'œuvre.

À 661 € par ha, l'EBE est stable sur trois ans.

À 57 € par hectare, l'écart d'EBE entre les deux systèmes bio et conventionnel se réduit et le résultat courant bio est inférieur de 26 €.



Stabilité des soldes intermédiaires de gestion

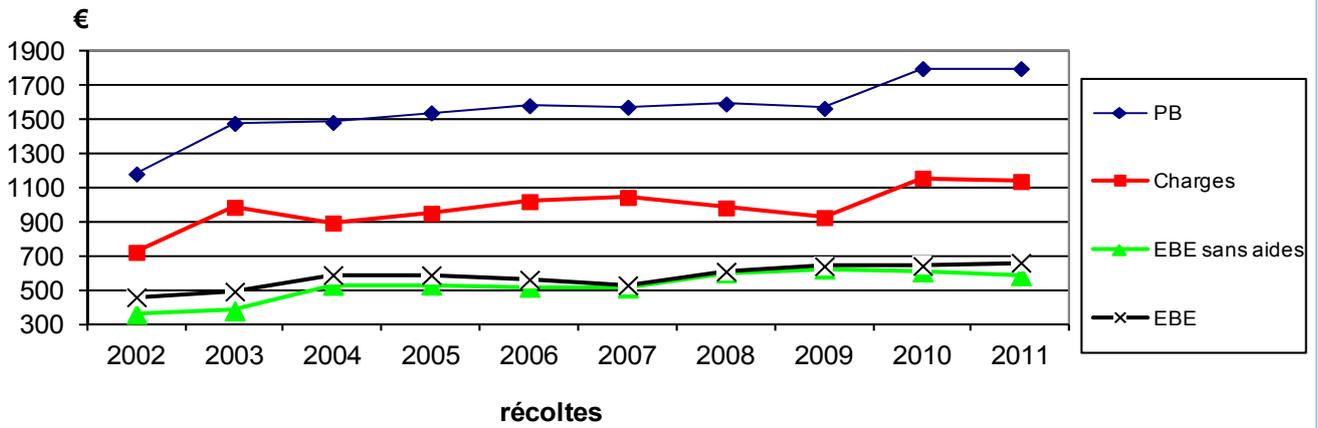
CRITÈRES EN €/HA	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011
Produit brut	1 591	1 565	1 798	1 798
Dont lait, viande et végétaux	1 343	1 284	1 508	1 451
Dont aides PAC	46	47	12	10
Dont DPU	195	218	243	261
Dont aides conversion bio	7	16	35	76
Charges proportionnelles	403	436	427	488
Marge brute + DPU	1 188	1 129	1 371	1 310
Charges de structure	913	974	1 097	1 035
Dont main d'œuvre	185	196	205	200
Dont mécanisation	383	403	426	398
Dont charges financières	43	43	53	51
EBE	609	640	642	661
EBE sans aides BIO	602	624	607	585
Résultat courant	276	155	274	275

On peut constater une stabilité des résultats sur les quatre dernières années, malgré une hausse des charges proportionnelles.

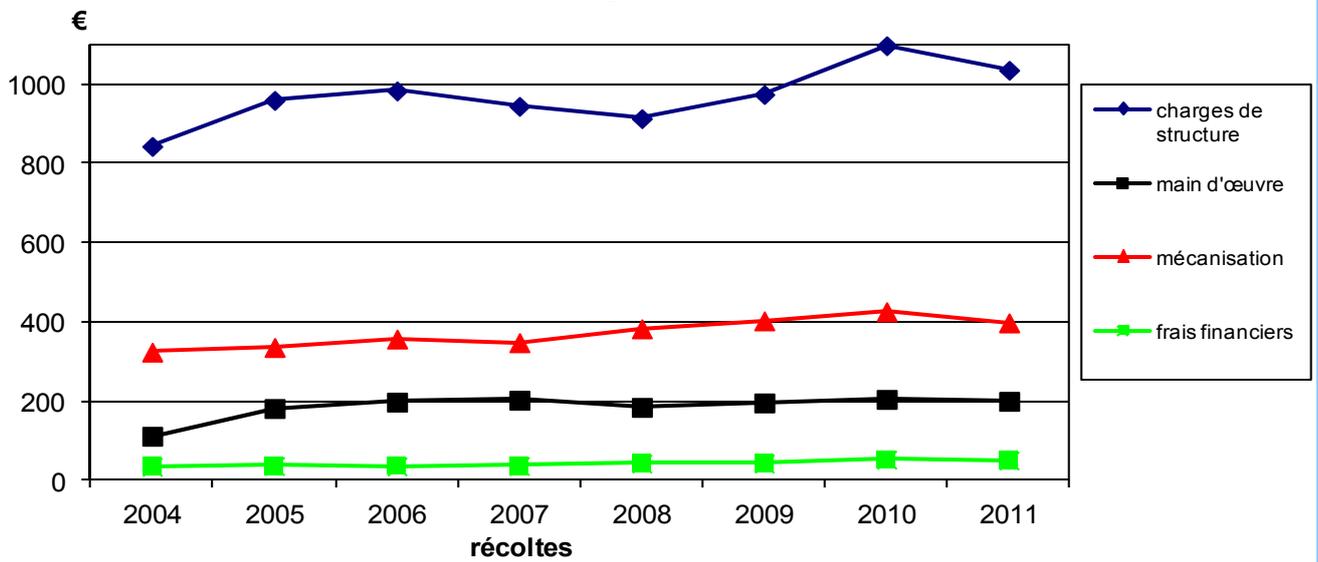
Au final, l'EBE moyen oscille chaque année entre 600 et 660 €.



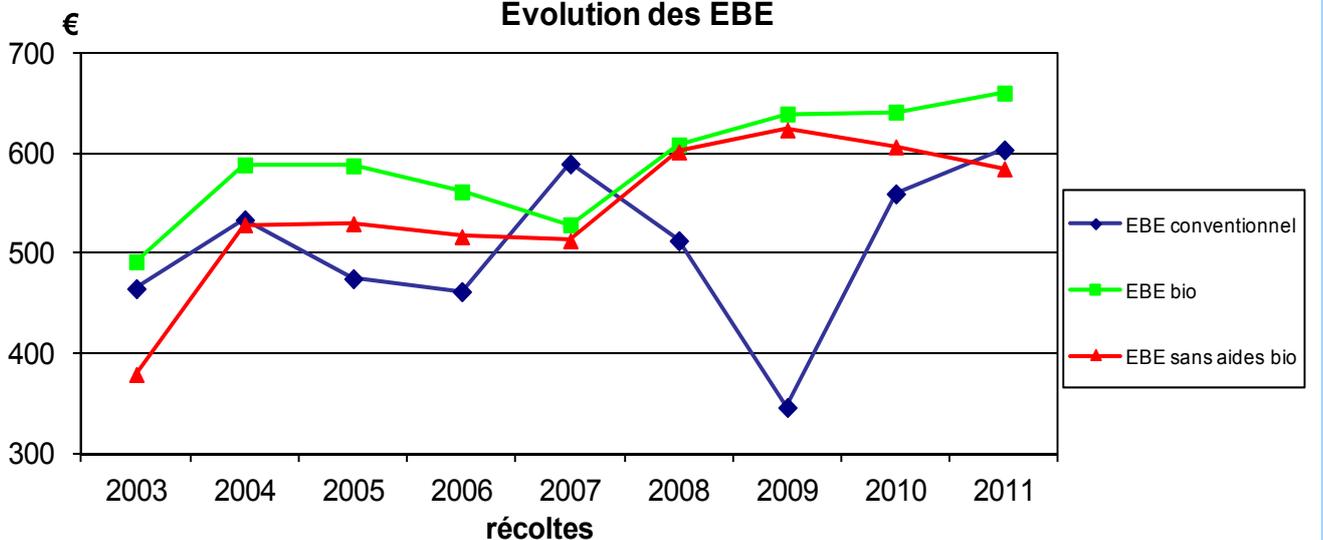
Evolution des résultats économiques "bio"



Evolution des charges de structure "bio"



Evolution des EBE



La trésorerie

Un équilibre financier confirmé chaque année.

	R 2011 BIO	R 2011 conventionnel	Écarts
EBE/ha en €	661	604	+ 57
EBE sans aides bio/ha en €	585	604	- 19
- Annuités/ha en €	276	252	+ 24
= Solde disponible/ha en €	385	352	+ 33
solde disponible sans aides bio/ha	309	352	- 43
EBE par UTAF en €	45 300	56 300	- 11 000
Disponible par UTAF	26 400	32 800	- 6 400
Résultat courant/UTAF en €	18 800	28 100	- 9 300
EBE/ produit brut en %	36.6	34.0	+ 2.6
Annuités/EBE en %	41.8	41.7	+ 0.1
Taux d'endettement en %	42.9	44.2	- 1.3

Avec 42 % de l'EBE, la part du résultat consacrée au remboursement des prêts reste modérée. L'endettement reste inférieur à 50 % et après remboursement des emprunts, le disponible par UTH est de 26 000 €.

Sur quatre années, le disponible moyen après remboursement des prêts est de 390 €/ha. Ce qui, en termes de disponibilité, correspond à 48 000 € annuels pour assurer les besoins privés et l'autofinancement d'investissements.

	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011
EBE/ha en €	609	640	642	661
EBE sans aides bio/ha en €	602	624	607	585
- Annuités/ha en €	225	230	255	276
= Solde disponible/ha en €	384	410	387	385
solde disponible sans aides bio/ha	377	394	352	309
EBE par UTAF en €	42 800	40 400	46 900	45 300
Résultat courant/UTAF en €	19 400	9 800	20 000	18 800
EBE/ produit brut en %	39.9	40.9	35.7	36.6
Annuités/EBE en %	36.6	35.9	39.7	41.8
Taux d'endettement en %	40.5	40.4	45.8	42.9

Le bilan

Plus de capitaux et moins d'endettement.

	R 2011 BIO	R 2011 conventionnel	Écart
Actif en €	525 400	480 000	+ 45 400
Capitaux propres	300 000	267 800	+ 32 200
Emprunts long et moyen terme	167 600	153 100	+ 14 500
Dettes à court terme	57 800	59 100	- 1 300
Taux d'endettement %	42.9	44.2	- 1.3
Dont court terme %	11	12.3	- 1.3

Le bilan des laitiers bio présente une solidité financière et un endettement modéré de 43 %.



Perspectives

Les chiffres prévisionnels qui figurent dans le tableau suivant sont basés sur les hypothèses et évolutions de prix suivantes :

- Ce sont des exploitations totalement converties à l'AB avec des aides au maintien à l'AB et des valorisations des produits en bio.
- Concernant les prix retenus :
 - En lait : - 8 % pour 2012 et + 5 % pour 2013.
 - En viande laitière : + 15 % en 2012.
 - En céréales : +10 % en 2012 et + 5 % en 2013.

Pour les charges :

- + 10 % en semences 2012 et + 5 % en 2013.
- + 5 % en aliments en 2012 et + 5 % en 2013.
- + 5 % sur les charges de main d'œuvre et mécanisation.
- + 1 % par an sur l'ensemble des autres postes.

CRITÈRES EN €/HA	R 2011	R 2012 prévision	R 2013 prévision
Produit brut	1 798	1 774	1 817
Dont lait	1 046	970	1 005
Dont viande bovine	260	300	300
Dont cultures	145	160	168
Dont aides couplées PAC	10	10	10
Dont DPU	261	258	258
Dont aides bio (maintien)	76	76	76
Charges proportionnelles	488	510	520
Marge brute + DPU	1 310	1 264	1 297
Charges de structure	1 035	1 073	1 098
Dont main d'œuvre	200	210	210
Dont mécanisation	398	418	438
Dont charges financières	51	52	53
EBE	661	584	593
EBE sans aides BIO	585	508	517
Résultat courant	275	191	199

Il apparaît dans cette prévision, une diminution de l'EBE 2012 de 77 €/ha.

L'année suivante, en l'état actuel, nous tablons sur un maintien de ce résultat prévisionnel.

L'EBE sans aides bio serait de l'ordre de 500 €/ha, signe de l'importance et de la nécessité des soutiens publics.



LA VIANDE BOVINE

Les systèmes bovins viande spécialisés

Cet échantillon bio issu des départements des Ardennes, de la Côte d'Or, de la Haute-Marne, de la Haute-Saône, de la Nièvre et de l'Yonne comporte :

- des exploitations dont la conversion est achevée (donc homogènes à ce titre)
- 24 exploitations (donc données à utiliser avec prudence...)

Ces exploitations sont spécialisées en viande bovine, avec pour certaines d'entre elles la présence d'un atelier de diversification (équins, caprins, ovins, porcs, maraîchage). Le produit de la surface fourragère représente au minimum 60 % du produit global. La surface fourragère, exclusivement herbagère, occupe en moyenne 91 % de la surface totale. Les troupeaux sont majoritairement de race Charolaise.

Les données sont issues de comptabilités closes du 30/09/2011 au 31/05/2012.

La comparaison proposée avec des élevages spécialisés conventionnels s'appuie sur l'échantillon présentant le plus de similitude : bovins viande spécialisés situés en Bourgogne.

Les moyens de production

Structure d'exploitation :

	Moyenne BIO	Moyenne conventionnel	Écarts
Main d'œuvre totale (UTH)	1.38	1.65	-0.27
Dont main-d'œuvre salariée	0.2	0.2	0
SAU	140	158	-18
STH et prairies temporaires	125	130	5
Nb moyen de vaches	75	65	10
Valeur du DPU en €/ha	193	211	-18

La taille des exploitations est toujours moins élevée (- 18 ha), le nombre de vaches reste supérieur au conventionnel mais tend à baisser par rapport aux années antérieures. Sept exploitations sont en société, trois structures font de la vente directe.



Données technico-économiques

Comparaison avec l'échantillon de référence.

Sur cet échantillon 2011 le chargement a baissé à 0.87 UGB/ha SF (-0.07).

Le produit augmente de 13 €/vache par rapport à 2010.

Les charges sont relativement stables : hausse des aliments de 14% due au cours des céréales.

Globalement, 2011 reste dans la lignée de 2009 et 2010 avec de légères fluctuations sur le produit et les charges.

Valeurs monétaires en euros	Moyenne BIO 2008	Moyenne BIO 2009	Moyenne BIO 2010	Moyenne BIO 2011
Chargement UGB / ha SF	0.78	0.85	0.94	0.87
Produit bovins viande / vache	1 006	1 137	996	1 009
Aides bovins viande/vache	334	351	202	208
Produit / ha SF	701	772	619	593
Aides animales / ha SF	184	183	130	113
Charges / ha SF	191	184	182	174
Aliments SF / ha SF	96	77	81	94
Frais vétérinaires SF / ha SF	36	35	35	30
Marge brute / ha SF	488	588	437	419

Comparaison des poids et des prix de vente avec ceux des élevages conventionnels en zone charolaise ¹

Animaux plus légers en bio mais.....

Poids des animaux En kilos	Moyenne BIO	Moyenne conventionnel	Écarts
Vaches de réforme : poids carcasse	410	425	- 15
Bœufs : poids carcasse	nc	468	
Génisses : poids carcasse	376	409	- 33
Broutards : poids vif	nc	299	
Taurillon	414 (1 seule donnée)	443	- 29

¹ Poids et prix de vente des animaux charolais en 2011 – Réseau d'élevage pour le conseil et la prospective

Animaux finis :

Les prix des animaux ont globalement baissé tant en agriculture biologique qu'en conventionnelle.

Les animaux bio sont toujours plus légers, mais on notera que l'écart continue de diminuer (avec un bémol sur l'échantillonnage restreint concernant le poids des animaux).

Prix des animaux En euros par animal	Moyenne BIO	Moyenne Conventionnel	Écarts
Vaches de réforme	1 219	1 112	+ 107
Bœufs	1532	1586	- 54
Génisses	1068	808	+ 260
Broutards	779	763	+16
Taurillons	781 (1 donnée)	1 029	- 248

Ces résultats confirment l'analyse des experts :

Quelque soit l'éleveur, bio ou conventionnel, la valorisation du produit se fait sur sa qualité et son circuit de distribution.

Le consommateur cherche désormais des produits tracés, locaux et surtout de qualité.

Synthèse économique et financière

CRITÈRES EN €/HA	R 2011 BIO	R 2011 conventionnel	Écarts
Produit brut	955	1164	-209
Dont aides PAC couplées	180		
Dont DPU	193	211	- 18
Dont aides bio	61		+ 61
Charges proportionnelles	211	361	- 150
Marge brute + DPU	744	803	-59
Charges de structure	667	648	19
Dont main d'œuvre	61	65	- 4
Dont mécanisation	214	282	- 68
Dont charges financières	28	33	- 5
EBE	372	374	- 2
EBE sans aides BIO	312	374	- 62
Résultat courant	76	155	- 79

Comme les années précédentes, le produit brut bio 2011 est largement inférieur à celui des élevages conventionnels. Nous avons constaté que l'écart se réduisait entre 2009 et 2010 (-295 € en 2009 et -123 € en 2010), il se creuse à nouveau avec une différence de 209€/ha.

Globalement chez les bio comme chez les conventionnels les charges proportionnelles augmentent d'environ 15%.

L'EBE et le résultat courant restent inférieurs en bio (- 2 et -79 €/ha).

Les résultats 2011 :

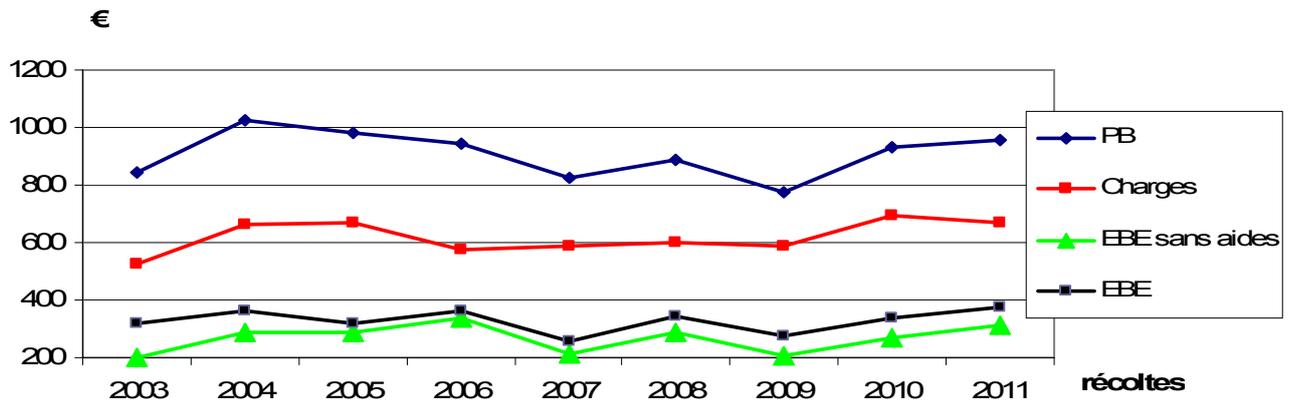
CRITÈRES EN €/HA	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011
Produit brut	886	772	930	955
Dont aides PAC couplées	168	152	182	180
Dont DPU	149	149	188	193
Dont aides conversion bio	55	66	70	61
Charges proportionnelles	184	144	182	211
Marge brute + DPU	702	628	748	744
Charges de structure	602	585	691	667
Dont main d'œuvre	78	67	88	61
Dont mécanisation	255	251	204	214
Dont charges financières	27	27	33	28
EBE	342	275	339	373
EBE sans aides BIO	287	209	269	312
Résultat courant	101	43	57	76

Nous constatons :

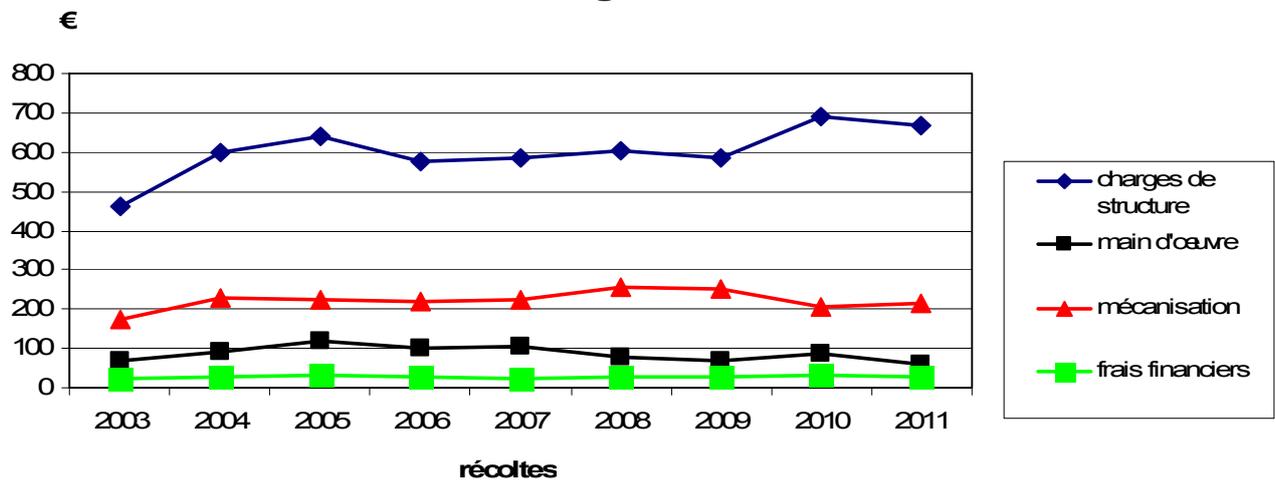
- Une hausse du produit (+ 25€/ha/an)
- Une légère baisse de la marge brute à un niveau élevé, ce qui donne une moyenne triennale de 692€/ha
 - Une hausse globale des charges proportionnelles (+ 29 €/ha), une baisse des charges de structure (- 24 €/ha)
 - Un niveau de résultat en hausse depuis 2009.

C'est principalement le coût de l'aliment qui alourdit les charges (le prix de l'aliment continue de croître depuis 2010).

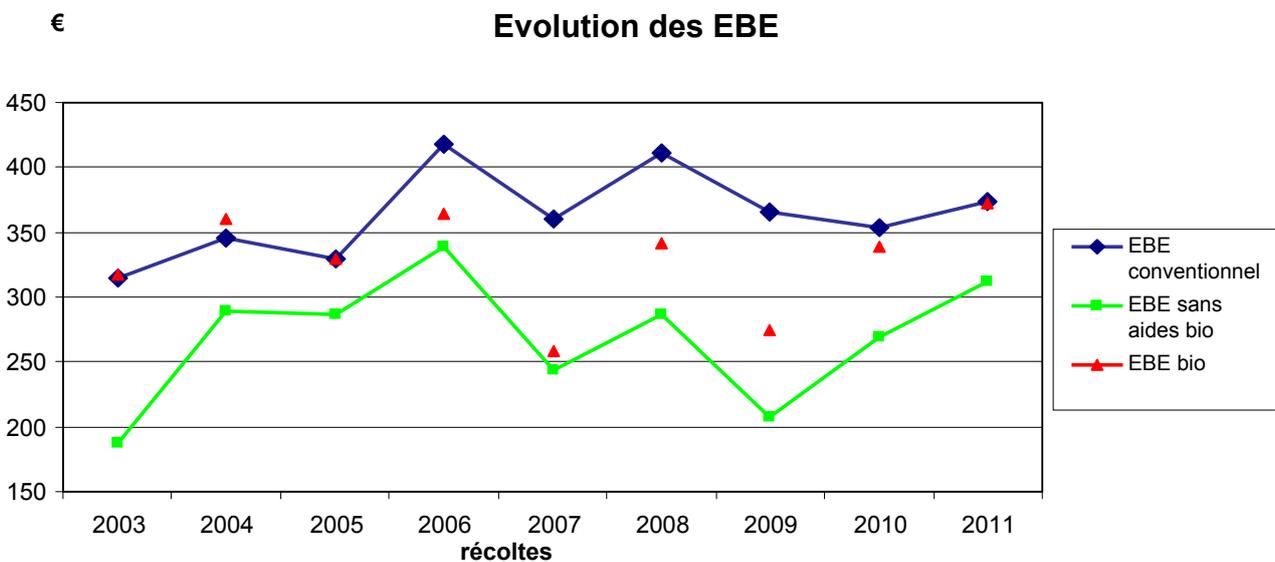
Evolution des résultats économiques "bio"



Evolution des charges de structure "bio"



Evolution des EBE



La trésorerie

	R 2011 BIO	R 2011 conventionnel	Écart
EBE/ha en €	372	374	-2
EBE sans aides bio/ha en €	311	374	- 63
- Annuités/ha en €	185	202	- 17
= Solde disponible/ha en €	187	172	+ 15
solde disponible sans aides bio/ha	126	172	- 46
EBE par UTAF en €	38 400	35 800	+ 2 600
Résultat courant/UTAF en €	7 700	14 800	- 7 100
EBE/ produit brut en %	38	32	6
Annuités/EBE en %	58	66	-8
Taux d'endettement en %	33	32	+1

La marge de manœuvre financière est toujours un peu plus limitée pour ces élevages bio que pour les conventionnels, avec un écart du solde disponible hors aides bio à l'hectare inférieur de 46 € par rapport au conventionnel, on note cependant que cet écart continue à se réduire.

	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011
EBE/ha en €	342	275	340	372
EBE sans aides bio/ha en €	287	209	270	311
- Annuités/ha en €	207	168	190	185
= Solde disponible/ha en €	135	107	150	187
solde disponible sans aides bio/ha	80	41	80	126
EBE par UTAF en €	35 400	39 900	41 400	38 400
Résultat courant/UTAF en €	9 800	4 500	5 700	7 700
EBE/ produit brut en %	37	35	36	38
Annuités/EBE en %	85	71	89	58
Taux d'endettement en %	30	33	37	33

La situation s'améliore : l'EBE ainsi que le solde disponible augmentent.



Le bilan

	R 2011 BIO	R 2011 conventionnel	Écart
Actif en €	401 200	472 600	- 71 400
Capitaux propres	268 800	321 400	- 52 600
Emprunts long et moyen terme	116 500	151 200	- 18 800
Dettes à court terme	15 900		
Taux d'endettement %	33	32	+ 1
Dont court terme %	12	-	-

On pourra noter que le taux d'endettement des bio diminue (on retrouve la situation de 2009 sur ce point), mais moins vite qu'en conventionnel.

Il est ainsi légèrement supérieur dans les exploitations biologiques à ce qu'il est dans les exploitations conventionnelles.

Perspectives

Les éleveurs spécialisés subissent crise sur crise

Qu'ils soient bio ou non, leurs revenus restent impactés par de nombreuses charges (alimentation ou investissement dans des bâtiments ou du cheptel...).

La mise en place de nouvelles MAET bio implique un maintien voire une augmentation des aides bio.

Toutefois le consommateur tend à s'orienter plus vers des viandes marquant leur caractère local et répondant à des critères de qualité.

Sur ces perspectives des résultats des exploitations viande spécialisées nous avons appliqué les variations suivantes :

- Hausse de 5% sur les aliments en 2012 suite aux surfaces gelées (manque de céréales et protéines par rapport à la demande) et 2% en 2013
- Hausse de 5 % des charges de mécanisation
- Hausse moyenne des autres charges de 1 %

CRITÈRES EN €/HA	R 2011	R 2012 prévision	R 2013 prévision
Produit brut	955	1 020	1 025
Dont aides PAC	180	175	175
Dont DPU	193	180	175
Dont aides conversion bio	61	80	80
Charges proportionnelles	211	220	225
Marge brute totale	744	800	800
Charges de structure	667	710	720
Dont main d'œuvre	61	65	66
Dont mécanisation	214	225	230
Dont charges financières	28	30	32
EBE	373	385	385
Résultat courant	76	90	80



LA VIANDE BOVINE

Les systèmes polyculture bovins viande

L'échantillon du groupe polyculture viande compte 21 exploitations réparties sur six départements :

- 6 dans la Nièvre
- 6 dans l'Yonne
- 5 en Côte d'Or
- 2 en Haute Marne
- 1 en Haute Saône
- 1 dans les Ardennes

L'échantillon s'est beaucoup étoffé cette année avec notamment les exploitations de la Nièvre situées en zone traditionnelle d'élevage allaitant en race Charolaise.

Malgré tout, la taille réduite de cet échantillon doit inciter à beaucoup de prudence dans l'interprétation des données.

Les exercices pris en compte correspondent à la récolte 2011, soient des clôtures comprises entre le 30 septembre 2011 et le 30 juin 2012.

Le produit de la surface fourragère représente en moyenne 42 % du produit brut total (DPU compris) avec une dispersion allant de 27 à 56 %.

Les systèmes sont essentiellement naisseurs avec vente de broutards, huit exploitations engraisent des génisses. Quatre exploitations ont quelques ateliers complémentaires (ovins, porcs, volailles ou maraîchage).

La surface fourragère représente 76 % de la SAU. La surface en grandes cultures est de 29 ha en moyenne dont 10 en conversion.

Le groupe d'exploitations conventionnelles retenu pour la comparaison est le groupe « céréales-bovins viande », issu de « l'Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourguignonne » (financé par le Conseil Régional de Bourgogne), année 2011.

Les moyens de production

	Moyenne BIO	Conventionnel	Écarts
Main d'œuvre totale	1.43	1.76	- 0.33
Dont salariés	0.15	0.22	- 0.07
SAU	133	202	- 69
Surface fourragère	100	119	- 19
Ratio SAU/UTH	93	114	- 21
Nb moyen de vaches	55	79	- 24
Nbre VA/UTH	38	44	- 6

A surface constante, la main d'œuvre totale diminue dans les exploitations en bio, par rapport à 2010 (- 0,13 UTH), essentiellement par la baisse du nombre de salariés.

La taille des exploitations reste plus petite en bio avec un écart de 69 ha par rapport au conventionnel. On constate pour les deux systèmes, que le ratio SAU/UTH augmente, il passe à 93 ha en bio (86 en 2010) et à 114 ha en conventionnel (110 en 2010).

La part de la surface fourragère est de 76 % en bio contre 59 % en conventionnel.

Le nombre de vaches est toujours plus faible en bio qu'en conventionnel, avec toutefois une tendance à l'augmentation du nombre de vaches par UTH (38 VA/UTH contre 35 en 2010 en bio ; 44 en conventionnel contre 43).

Données technico-économiques

	2008	2009	2010	2011	Évolution
Produit des cultures	496	717	562	742	+ 180
Dont aides couplées	56	84	5	6	+ 1
Charges opérationnelles	70	218	126	173	+ 47
Marge brute des cultures	427	499	437	569	+ 132

La marge brute des cultures non fourragères est en hausse de plus de 130 € par rapport à 2010 :

- Les rendements sont dans l'ensemble meilleurs qu'en 2010 avec des prix de vente mieux orientés. A 742 €/ha le produit de la SCOP est en hausse de 180 €. C'est le plus fort niveau de produit enregistré au cours des quatre dernières années.
- Les charges sont également en hausse, elles passent 126 à 173 €/ha, soit une hausse de 47 €. Malgré tout, elles restent inférieures de 280 €/ha à celles des exploitations conventionnelles.
- La marge brute s'élève à 569 €/ha, en hausse de 132 € par rapport à 2010. Elle est du même niveau que la marge brute de la SCOP des exploitations polyculture viande en système conventionnel.

	2008	2009	2010	2011	Évolution
Chargement (UGB/ha)	0.82	0.86	0.77	0.84	+ 0,07
Produit bovins viande / vache	1 034	1 236	949	1025	+ 340
Aides bovins viande / vache	338	316	167	218	+ 51
Produit SF / ha SF	662	677	570	615	+ 45
Aides animales / ha SF	153	179	130	145	+ 15
Aliments / ha SF	116	133	87	109	+ 22
Frais vétérinaires / ha SF	48	35	30	31	+ 1
Marge brute / ha SF	441	415	348	403	+ 55

L'enrichissement de l'échantillon de onze nouvelles exploitations doit conduire à la prudence dans l'analyse de l'évolution.

L'année 2011 est marquée par la hausse du cours de la viande bovine qui impacte le produit de l'atelier d'élevage. C'est essentiellement le prix de vente des brouards qui bénéficie de cette conjoncture favorable, il passe de 713 €/tête en moyenne en 2010, à 818 en 2011. Le produit par vache est en hausse de 76 €, il passe de 949 à 1025 €/VA. La hausse de 45 €/VA des aides (PMTVA et ICHN) provient essentiellement de l'introduction de nouvelles exploitations dans l'échantillon.

Le produit de la surface fourragère augmente quant à lui de 45 €/ha. Il passe de 570 à 615 €/ha.

Dans le sillage de l'augmentation du prix des céréales, la charge d'aliment est en hausse de 25 %. Les frais vétérinaires restent constants à 31 €/ha de SFP.

A 403 €/ha, la marge brute de la surface fourragère augmente de 55 €, par la hausse du produit.

Synthèse économique et financière

Dans les deux systèmes (bio et conventionnel), les résultats sont en hausse en 2011 par rapport à 2010, à la faveur de la conjoncture favorable à la fois en viande bovine et en céréales.

En €/ha	2011 BIO	2011 conventionnel	Écarts
Produit brut	1 021	1 199	- 178
Dont aides Pac couplées	109	104	+ 5
Dont DPU	235	223	+ 12
Charges proportionnelles	265	387	- 122
Marge brute + DPU	756	812	- 56
Charges de structure	673	646	+ 27
Dont main d'œuvre	65	65	0
Dont mécanisation	251	304	- 53
Dont charges financières	36	34	+ 2
EBE	377	395	- 18
Résultat courant	83	166	- 83

Malgré tout, les résultats restent inférieurs en bio par rapport au conventionnel et l'écart se creuse légèrement. En effet le différentiel était, en 2010, de 8 €/ha en faveur du conventionnel pour l'EBE et de 50 €/ha pour le résultat courant.

Ce système ne trouve pas de plus-value importante sur la vente des broutards par rapport au conventionnel. De plus, la part des cultures de vente dans la composition du résultat est moins importante. Le produit brut augmente, mais de façon moins importante en bio (+ 5 % en bio ; + 6 % en conventionnel).

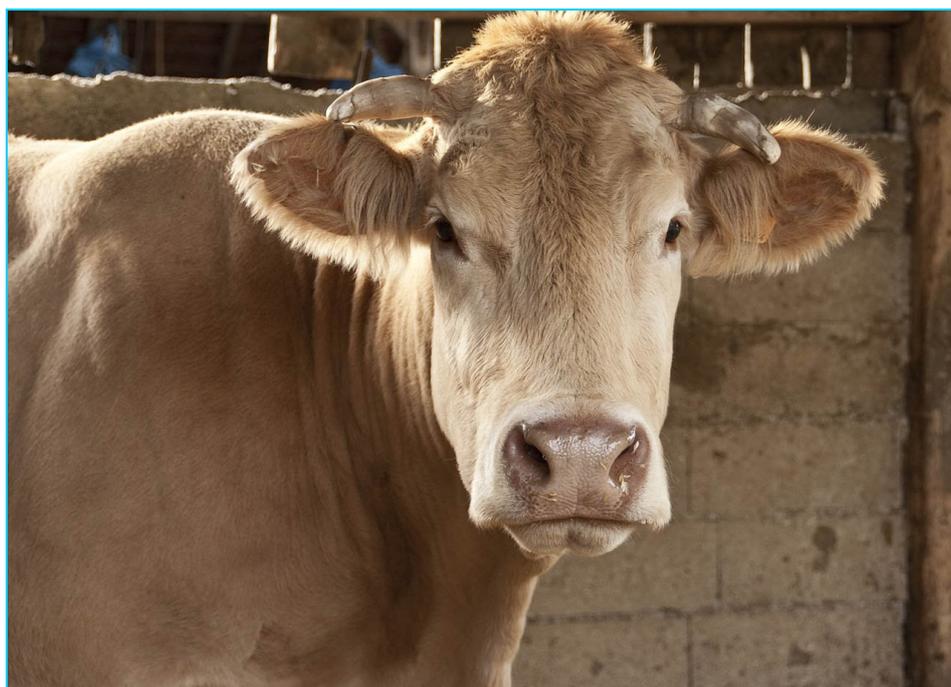
Les charges opérationnelles sont toujours inférieures, cependant, l'écart se réduit légèrement pour passer de 138 à 122 €/ha en faveur du bio. Par rapport à 2010, les charges opérationnelles augmentent de 15 % (charges végétaux et aliment du bétail).

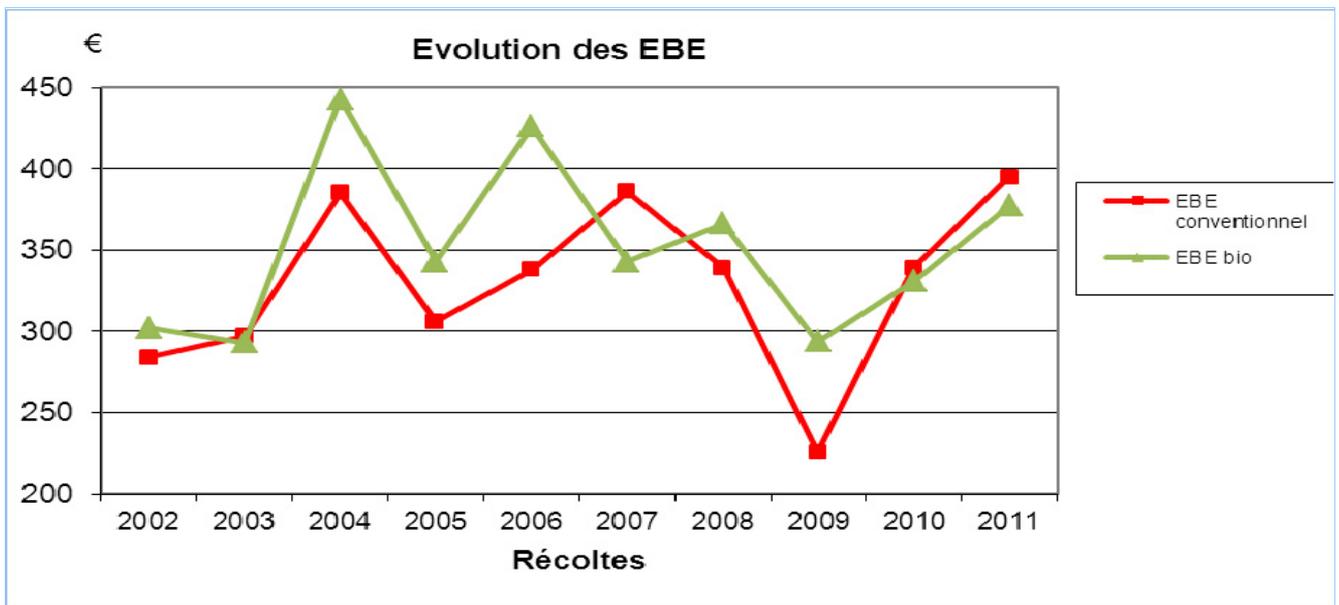
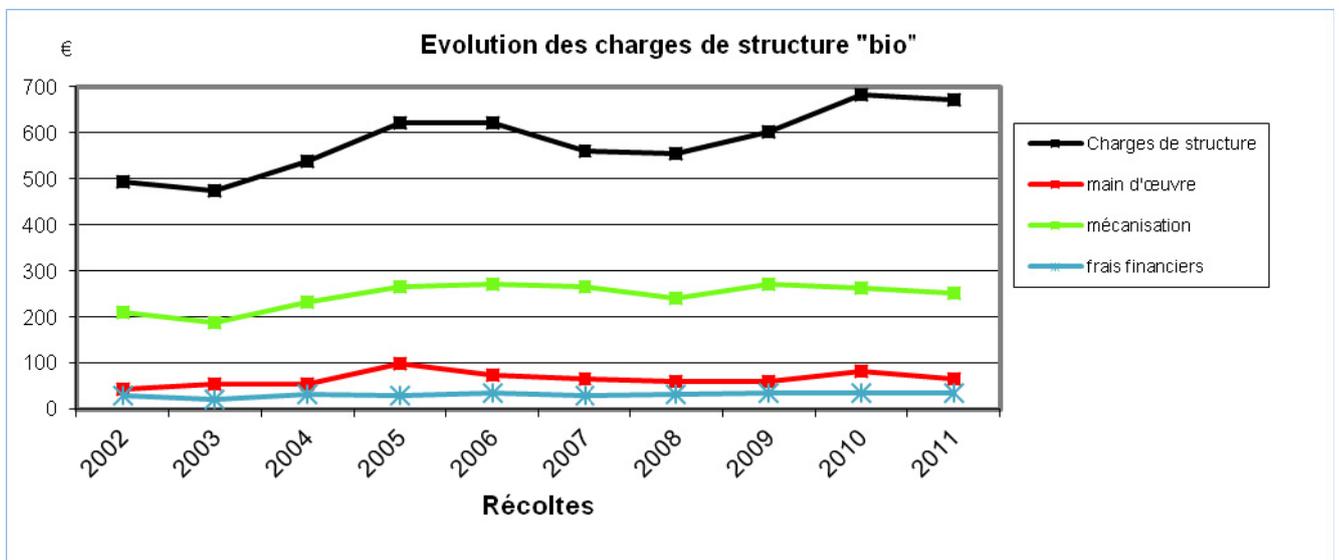
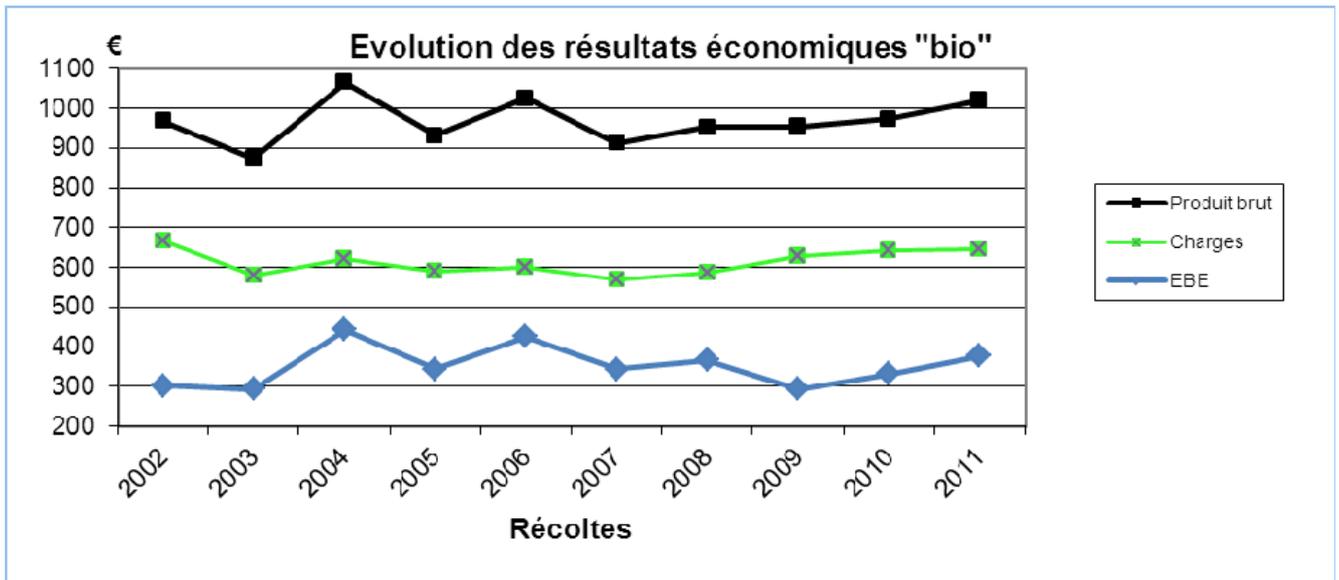
Dans cette configuration, la marge brute en bio progresse de 14 €/ha, soit 1,8 %, mais de façon moins sensible que les systèmes conventionnels qui voient une augmentation de 6,4 % de leur marge brute.

A 673 €/ha, les charges de structure des exploitations en bio diminuent de 10 €/ha par rapport à 2010, essentiellement par la baisse des charges de main d'œuvre et de mécanisation.

De par leur surface plus petite, les exploitations en bio ont un niveau de charges de structure supérieur de 27 €/ha au conventionnel.

Le résultat courant des exploitations en bio, à 83 €/ha est inférieur de moitié à celui des conventionnelles, bien que l'écart d'EBE ne soit que de 18 €/ha. Le poids de la charge des amortissements par hectare reste plus important.





En €/ha	2008	2009	2010	2011
Produit brut	952	954	973	1 021
Dont aides Pac couplées	169	142	102	109
Dont DPU	143	172	247	235
Dont aides à la conversion				
Charges proportionnelles	235	265	230	265
Marge brute + DPU	663	689	742	756
Charges de structure	556	601	683	673
Dont main d'oeuvre	59	60	82	65
Dont mécanisation	242	269	263	251
Dont charges financières	32	34	35	36
EBE	366	294	331	377
Résultat courant	173	94	60	83

L'EBE 2011 retrouve des couleurs, il atteint, à 377 €/ha, le plus haut niveau de ces quatre dernières années, alors que le résultat courant reste peu élevé. Son niveau n'est qu'au troisième rang de ces quatre années. Il semble que les investissements des derniers exercices pèsent lourd sur les amortissements.

La trésorerie

L'amélioration des résultats économiques permet aux situations financières de se redresser en 2011 pour les deux systèmes.

Du fait de la taille de l'échantillon bio, l'analyse de la situation financière de ces exploitations nécessite une extrême prudence, notamment sur le critère annuités/ha.

	2011 BIO	2011 <i>conventionnel</i>	Écarts
EBE/ha en €/ha	377	395	- 18
Annuités / ha en €/ha	195	180	+ 15
Solde après annuité en €/ha	182	215	- 33
EBE / UTAF	40 000	51 700	- 11 700
Résultat courant / UTAF	14 100	22 500	- 8 400
EBE / produit brut	37	33	+ 4
Annuités / EBE %	54	46	+ 8
Taux d'endettement %	42	37	+ 5
Trésorerie nette globale	+ 4 400	<i>nc</i>	

Pour les deux systèmes, le montant d'EBE/UTAF a progressé d'environ 5 000 €. L'écart de 12 000 € est constant en faveur des exploitations en conventionnel, même si la rentabilité des exploitations bio est meilleure.

Le solde disponible après annuités reste plus faible pour les exploitations en bio (- 33 €/ha), mais l'écart s'est resserré par rapport à 2010, à la faveur d'une baisse plus importante des annuités en bio.

Malgré une diminution de près de 16 points, le ratio annuité/EBE des systèmes bio, à 54 %, reste élevé, la situation financière est toujours fragile avec un taux d'endettement qui augmente encore d'un point, à 42 %.

	2008	2009	2010	2011
EBE en €/ha	366	294	331	377
Annuité en €/ha	148	174	230	195
Solde après annuités en €/ha	218	120	101	182
EBE par UTAF	41 500	29 100	34 000	40 000
Résultat courant par UTAF	19 600	9 400	6 500	14 100
EBE / produit brut en %	39	31	34	37
Annuités / EBE en %	41	59	70	54
Taux d'endettement en %	44	45	41	42
Trésorerie nette globale	- 14 800	- 10 000	+ 6 700	+ 4 400

La baisse du niveau d'annuité par ha conjointement à la hausse de l'EBE, permet l'augmentation sensible du solde disponible qui progresse de 80 %, à 182 €/ha. Bien qu'il soit positif, le solde de trésorerie est faible et a diminué par rapport à 2010.

Le bilan

	2011 BIO	2011 <i>conventionnel</i>	Écart
Actif en €	335 000	530 000	- 195 000
Capitaux propres	193 000	334 500	- 141 500
Emprunts long et moyen terme	78 350	195 500*	- 53 500*
Dettes à court terme	63 650		
Taux d'endettement %	42	37	+ 5
dont court terme %	19	nc	

*endettement total

Le montant des capitaux a diminué en 2011 pour les exploitations en bio et l'écart s'est creusé par rapport aux conventionnelles.

Perspectives

La conjoncture reste favorable en céréales et la demande est forte. Les cours devraient se maintenir à un niveau élevé sur les deux prochaines années.

2012 est une année faste pour les cours de la viande bovine dans son ensemble, même si les cours flanchent en fin d'année.

Cependant, l'ensemble des charges (carburant, aliments du bétail) continuent d'augmenter.

A partir de ces éléments, nous proposons les hypothèses suivantes pour dessiner les perspectives de résultats des deux années à venir :

- Hausse du produit des céréales de 5 % en 2012 puis stabilité en 2013
- Hausse du prix de la viande de 8 % en 2012 puis stabilité
- 1 point de modulation en plus en 2012 puis stabilité des aides
- Hausse de 5 % des charges des cultures en 2012 et 2013
- 5 % d'augmentation du coût des aliments pour les deux prochaines années
- Augmentation de 5 % du coût de mécanisation en 2012 et 2013
- 5 % de hausse de la main d'œuvre en 2012 puis stabilité
- 1 % de hausse des autres charges sur les deux prochaines années.

<i>En €/ha</i>	R 2011	R 2012 prévision	R 2013 prévision
Produit brut	1 021	1 062	1 062
Dont aides PAC couplées	109	108	108
Dont DPU	235	233	233
Charges proportionnelles	265	272	280
Marge brute + DPU	756	790	782
Charges de structure	673	692	709
Dont main d'œuvre	65	68	68
Dont mécanisation	251	263	277
Dont charges financières	36	36	37
EBE	377	395	373
Résultat courant	83	98	73

Avec les hypothèses retenues, les produits 2012 et 2013 seraient en hausse de plus de 40 €/ha par rapport à 2011.

Cependant, l'augmentation constante des charges pénalise l'EBE et le résultat courant qui, après une augmentation sur 2012 redeviennent, en 2013, inférieurs à 2011.

LES CULTURES DE VENTE

L'échantillon analysé est issu des départements des régions Champagne Ardenne et Bourgogne.

L'échantillon total sur lesquels nous disposons de données concernant les cultures de vente est de 84 exploitations, parmi lesquelles quelques exploitations de polyculture élevage.

Pour les données économiques des exploitations, nous avons retenu uniquement les exploitations spécialisées en grandes cultures, au nombre de 37, en excluant celles ayant un atelier d'élevage de monogastriques.

Les caractéristiques de l'échantillon grandes cultures sont les suivantes :

	Échantillon BIO	Conventionnel
Nombre d'exploitations	37	1 051
Dont sociétés	24	588
SAU moyenne	162	169
Dont surfaces fourragères	29	10
Main d'œuvre UTH	1.76	1.53
Dont main-d'œuvre salariée	0.20	0.14

Les données analysées sont celles qui correspondent à la récolte 2011.

Les exploitations en agriculture biologique sont un peu plus petites que celles de l'échantillon conventionnel (données issues de l' « Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourguignonne », financé par le Conseil Régional de Bourgogne), mais emploient plus de main-d'œuvre. Le ratio hectare/UTH est de 110 en conventionnel, et de 92 en agriculture biologique. Ce ratio est en hausse pour les deux groupes. La concentration des outils de production est une réalité.

Données technico-économiques

Les données technico-économiques vont être de plusieurs niveaux. Nous allons ainsi nous intéresser successivement aux résultats par culture, puis aux résultats globaux de l'ensemble de la surface en cultures bio au niveau de l'exploitation.

La récolte 2011 dans les exploitations en agriculture biologique est marquée par des rendements en hausse par rapport à la récolte 2010, et par des prix de vente des céréales en progression. Les amplitudes de variation des cours d'une année sur l'autre semblent encore une fois inférieures à ce qui est observé en conventionnel.



	Surface (ha)	Nb d'exploitations	Rendement (t/ha)	Prix (€/t)	Produit brut (€/ha)	Produit brut 2010	Produit brut 2009	Produit brut 2008
Blé	1369	34	2.83	357	1155	799	1026	1059
Lentilles	388	22	0.95	1081	1137	1179	926	845
Orge de printemps	307	19	2.68	240	804	631	762	785
Pois	258	21	1.48	329	621	866	989	770
Triticale	239	12	2.55	288	797	686	695	659
Orge d'hiver	200	12	2.73	253	730	618	610	648
Féveroles	180	14	1.40	356	684	616	1025	841
Luzerne	172	9	-	-	217	1044	870	700
Épeautre	166	12	2.60	332	951	633		
Engrain	159	7	1.56	443	781	656		
Avoine	93	10	2.47	200	651	563	555	935
Sarrasin	85	6	1.60	599	912	420	898	464
Maïs	31	3	6.10	313	1926	1426	1515	854

NB : Pour le calcul des rendements et des prix de vente, nous n'avons pas retenu les exploitations en conversion.

NB : Les rendements observés reflètent la composition de l'échantillon, dont beaucoup d'exploitations sont situées en zone intermédiaire (Plateaux de la bordure du Bassin Parisien).

Pour la plupart des céréales, le prix de vente est en hausse. Les rendements des céréales sont en progression, et le produit par hectare des céréales est en moyenne aux environs de 800 €/ha. Du fait de petits rendements, les pois décrochent en 2011 au niveau du produit, et rejoignent les féveroles, qui avaient décroché dès 2010.

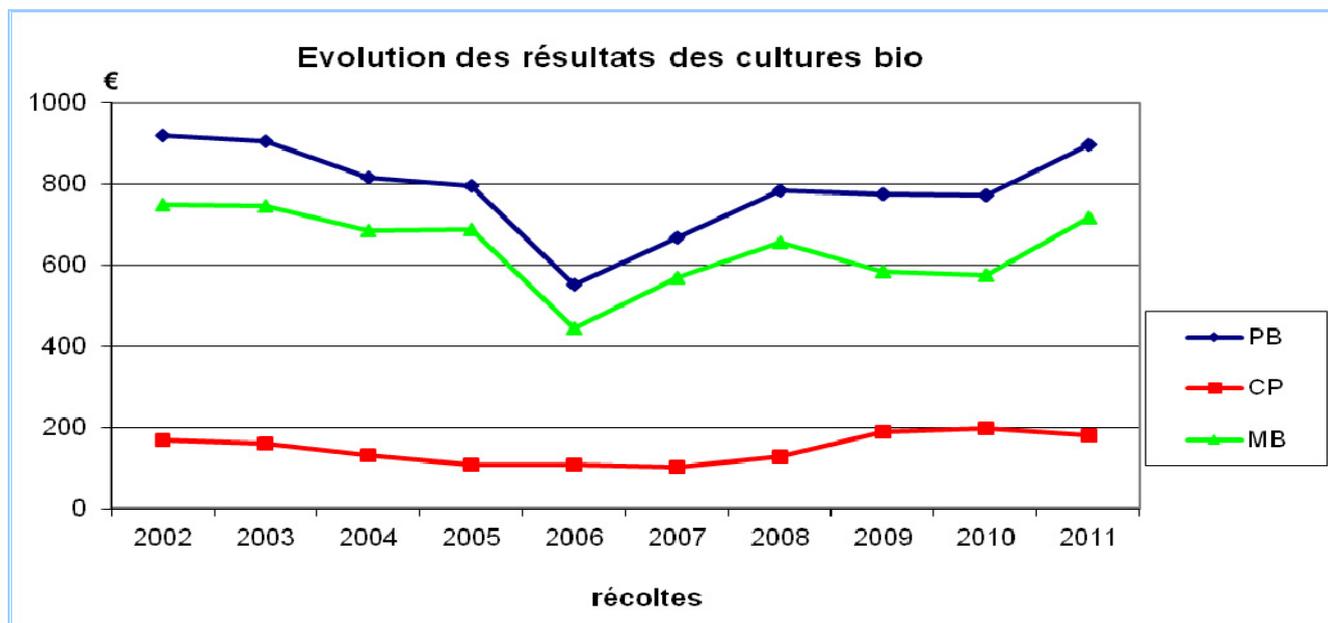
Cela pose la question des têtes d'assolement en agriculture biologique, avec aussi la question de la valorisation de la luzerne par les exploitations spécialisées en grandes cultures.

Les neuf exploitations prises en compte sur la ligne luzerne du tableau ci-dessus sont des exploitations sans élevage, situées relativement loin des usines de déshydratation. La valorisation de la luzerne se fait pour certains en graines, pour d'autres en foin, pour d'autres en ventes d'herbe. Des contrats sont également passés, malgré la distance, avec la coopérative de la Mogne. Parfois, c'est un mix de ces différentes valorisations qui permet d'avoir un produit de 217 €/ha en moyenne.

Pour des exploitations qui ont la chance d'avoir un débouché de proximité en déshydratation, les résultats sont tout autres : sur 60 hectares, pour des exploitations situées dans les Ardennes et dans la Marne, le rendement est de 11,7 tonnes par hectare, et le produit brut de 1 513 €/ha.

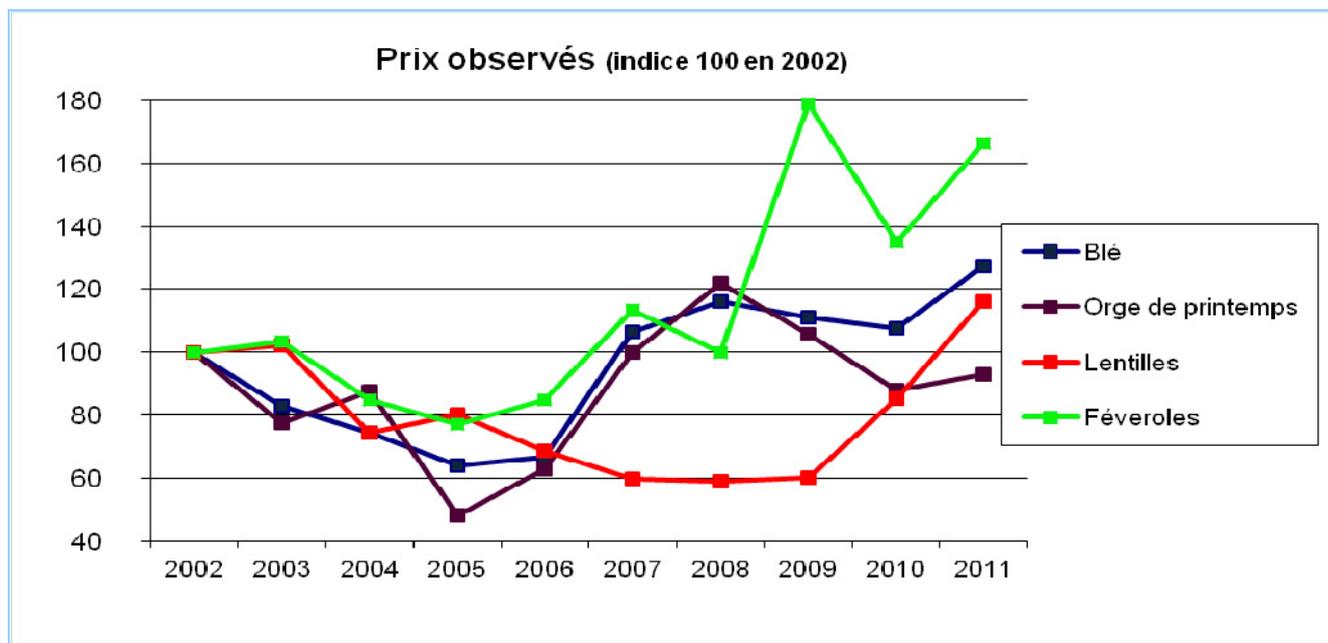
Le blé reste la culture la plus implantée, représentant 38% de l'assolement grandes cultures. La part des plantes riches en protéines dans l'assolement est nettement plus forte que dans le système conventionnel. Féveroles, pois, lentilles et luzerne représentent en 2010 plus de 27 % des assolements.

Il faut noter aussi la diversité des cultures conduites, reflet de rotations plus longues qu'en système conventionnel.



Rappel : Le DPU n'est plus compté dans le produit et la marge des cultures depuis la récolte 2006.

L'évolution des prix de vente constatés sur notre échantillon au cours des dix années de références dont nous disposons est montrée dans le graphique suivant.

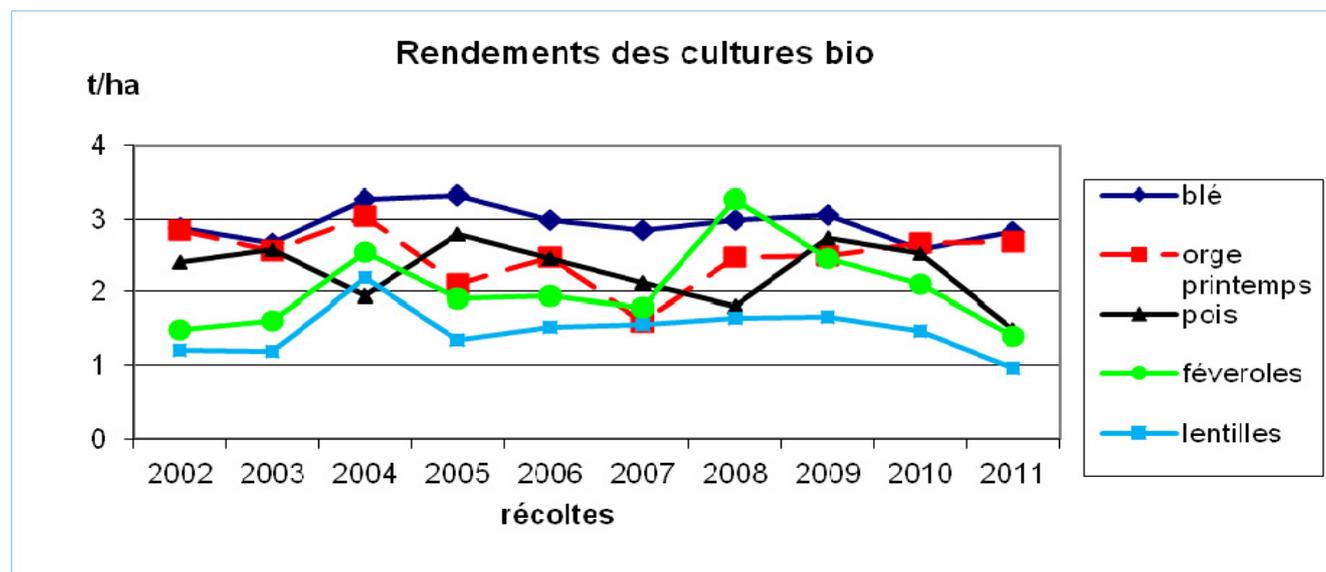


Ce graphique met bien en évidence la nette reprise des cours des lentilles. Les prix des céréales se redressent, dans la foulée des cours du conventionnel, plus volatils.

Le produit moyen pondéré sur la totalité de l'échantillon est de 939 €/ha pour la récolte 2011, contre 801 €/ha en 2010, et 919 €/ha en 2009. 2011 se situe ainsi comme une bonne année au niveau du produit, dans les exploitations de grandes cultures en agriculture biologique.

La progression s'explique à la fois par les rendements et les prix.

Le graphique suivant retrace l'évolution des rendements de quelques cultures depuis que nous établissons cette brochure.



En 2011, la marge brute par hectare reste supérieure à celle observée en conventionnel, grâce aux aides spécifiques.

La hausse des rendements en blé et pour la plupart des céréales, ainsi que la progression des prix, compensent largement la baisse des rendements des pois et lentilles. Le produit brut progresse de plus de 120 € par hectare de culture bio (moyenne réalisée sur l'activité cultures bio de l'ensemble de notre échantillon).

	2008	2009	2010	2011
Produit brut	783	775	772	897
Dont primes PAC	79	72	19	17
DPU	255	251	294	292
Charges proportionnelles	127	190	198	181
Marge brute	656	585	574	716
Marge brute + DPU	911	836	868	1 008

Les charges opérationnelles restent peu élevées, alors qu'elles ont tendance à augmenter en conventionnel (poids des engrais). Dans les exploitations de l'échantillon, elles sont constituées principalement par le poste semences.

Les marges brutes calculées pour la récolte 2011 montrent une belle progression des marges brutes en céréales. Les données sont ici issues des exploitations de l'échantillon total, spécialisées ou non en grandes cultures, pour lesquelles nous disposons des données de marges brutes.

	Surface avec marges	Charges prop.	Dont semences	Dont engrais	Dont traitements	Marge brute 2010
Blé	477.50	138	57	52	22	882
Orge d'hiver	62.31	75	59	16	18	621
Triticale	75.84	96	59	20	15	858
Avoine	79.24	69	34	13	12	688
Pois	58.85	109	71	20	11	395
Féveroles	46.91	88	78	10		565
Épeautre	60.56	81	66	15		631
Lentilles	65.18	72	67	5		1 355

Synthèse économique et financière

Les aides au maintien confortent les exploitations en agriculture biologique

L'échantillon utilisé ici est celui des exploitations de grandes cultures, dont nous avons retiré celles qui ont développé une diversification en élevage de granivores, ou en maraîchage, car ces productions peuvent avoir un impact important sur les différents ratios. L'échantillon comprend 37 exploitations, dont quatre en conversion.

Nous avons comparé les résultats des exploitations, biologiques et en conversion, aux données observées dans les exploitations conventionnelles de Bourgogne (*données issues de l'« Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourguignonne », financé par le Conseil Régional de Bourgogne*).

CRITÈRES EN €/HA	R 2011 BIO	R 2011 conventionnel	Écarts
Produit brut	1 354	1 548	- 194
Dont aides PAC	41	9	+ 32
Dont DPU	270	273	- 3
Dont aides conversion bio	78		+ 78
Charges proportionnelles	214	468	- 254
Marge brute totale (hors DPU)	870	807	+ 63
Charges de structure	748	713	+ 35
Dont main d'œuvre	105	86	+ 19
Dont mécanisation	361	392	- 31
Dont charges financières	31	28	+ 3
EBE	622	611	+ 11
EBE sans aides BIO	544	611	- 67
Résultat courant	392	367	+ 25

Les aides spécifiques de soutien à l'agriculture biologique comprennent les aides à la conversion et les aides au maintien, mais aussi des aides des agences de l'eau, ou certaines MAE versées dans des zones délimitées. En 2011, les aides spécifiques bio sont en moyenne de 78 €/ha, et représentent environ 6 % du produit brut, mais 20% du résultat courant.

Les charges proportionnelles restent nettement inférieures en système biologique, mais les charges de structure y sont plus élevées, comme les années précédentes.

Les charges de structure se stabilisent dans les exploitations en agriculture biologique, alors que dans les exploitations de l'échantillon conventionnel on constate au contraire une légère baisse.

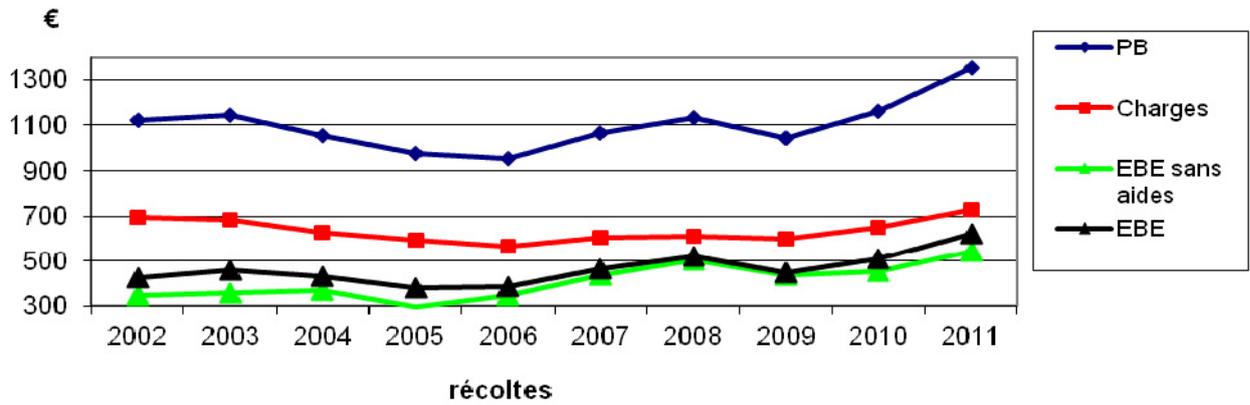
Le comportement des exploitations en agriculture biologique n'est pas fondamentalement différent de celui des exploitations conventionnelles. Les frais de main-d'œuvre sont plus élevés dans les exploitations bio, tandis que les frais de mécanisation y sont un peu plus faibles.

CRITÈRES EN €/HA	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011
Produit brut	1 134	1 045	1 161	1354
Dont aides PAC	78	74	32	41
Dont DPU	255	251	293	270
Dont aides conversion bio	16	11	58	78
Charges proportionnelles	163	204	185	214
Marge brute + DPU	971	841	976	1 140
Charges de structure	707	708	748	748
Dont main d'œuvre	107	102	96	105
Dont mécanisation	313	340	354	361
Dont charges financières	28	34	36	31
EBE	522	446	510	622
EBE sans aides BIO	506	435	452	544
Résultat courant	264	133	228	392

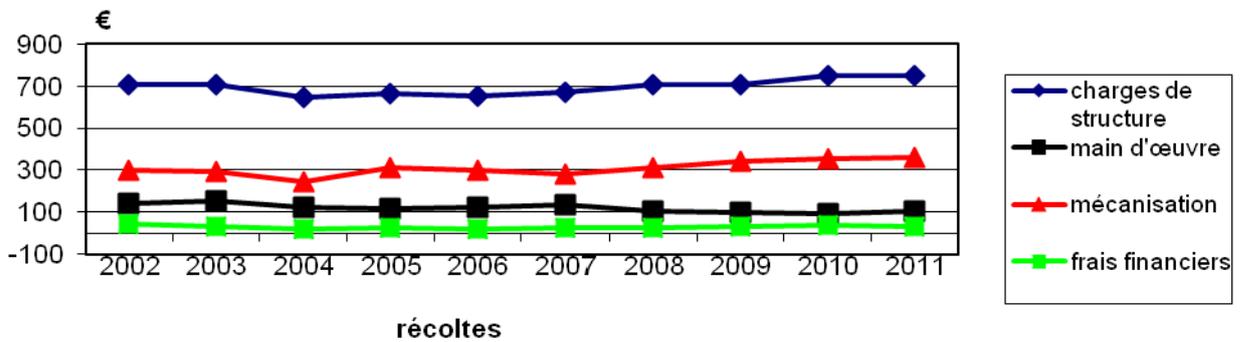
L'EBE par hectare des exploitations bio calculé sans les aides spécifiques bio retrouve et dépasse son niveau de la récolte 2008.



Evolution des résultats économiques "bio"



Evolution des charges de structure "bio"



Evolution des EBE



Le ratio de rentabilité reste supérieur dans les exploitations biologiques en 2010.

	R 2011 BIO	R 2011 conventionnel Bourgogne	Écart
EBE/ha en €	622	611	+ 11
EBE sans aides bio/ha en €	544	611	- 67
- Annuités/ha en €	207	180	+ 27
= Solde disponible/ha en €	415	431	- 16
solde disponible sans aides bio/ha	337	431	- 94
EBE par UTAF en €	64 600	74 400	- 9 800
Résultat courant/UTAF en €	40 900	44 700	- 3 800
EBE/ produit brut en %	46	39	+ 7
Annuités/EBE en %	33	29	+ 4
Taux d'endettement en %	49	40	+ 9

La rentabilité des exploitations de grandes cultures en agriculture biologique progresse, à 46 %. La progression est moindre que dans les exploitations conventionnelles, mais l'avance reste significative. Les exploitations biologiques apparaissent comme moins dépendantes des évolutions des prix des intrants (engrais notamment).

L'endettement est plus fort dans les exploitations en agriculture biologique que dans l'échantillon conventionnel. L'annuité est un peu plus élevée à l'hectare en agriculture biologique.

2011 confirme par ailleurs les résultats de 2010 : le résultat courant par UTAF est supérieur dans les exploitations conventionnelles par rapport à ce qu'il est dans les exploitations en agriculture biologique, et cela malgré des aides spécifiques bio qui restent élevées (78 €/ha).

	R 2008	R 2009	R 2010	R 2011
EBE/ha en €	522	446	510	622
EBE sans aides bio/ha en €	506	435	452	544
- Annuités/ha en €	160	187	222	207
= Solde disponible/ha en €	362	259	288	415
solde disponible sans aides bio/ha	346	248	230	337
EBE par UTAF en €	65 900	51 700	56 300	64 600
Résultat courant/UTAF en €	33 200	15 800	25 200	40 900
EBE/ produit brut en %	46	43	44	46
Annuités/EBE en %	31	42	44	33
Taux d'endettement en %	37	46	49	49

Les exploitations biologiques mobilisent au moins autant de capitaux que les exploitations conventionnelles.

	R 2011 BIO	R 2011 conventionnel	Écart
Actif en €	414 700	404 100	+ 10 600
Capitaux propres	211 500	242 000	- 30 500
Emprunts long et moyen terme	141 000	162 100	+ 41 100
Dettes à court terme	62 200		
Taux d'endettement %	49	40	+ 9
Dont court terme %	15		

L'actif total des exploitations de l'échantillon grandes cultures en agriculture biologique (37 exploitations) est légèrement supérieur à celui des exploitations de l'échantillon conventionnel. On retrouve ainsi une situation comparable à ce qui était observé au cours des années précédentes. L'agriculture biologique en grandes cultures est fortement mobilisatrice de capitaux, peut être même un peu plus que l'agriculture conventionnelle.

Le taux d'endettement reste plus élevé dans les exploitations en agriculture biologique.



Perspectives

Même si les ambitions ont été revues à la baisse, la relance voulue par les pouvoirs publics de la conversion à l'agriculture biologique se poursuit. Pour donner de la visibilité aux agriculteurs et à leurs conseillers, nous avons souhaité regarder ce que pouvaient devenir les résultats des exploitations en agriculture biologique au cours des années 2012 et 2013.

Pour la prévision qui suit, nous avons retenu, afin d'estimer l'évolution des produits, les rendements moyens sur 5 ans. Pour les prix de vente, nous avons retenu une progression de 10 % pour 2012, puis de 5% pour 2013.

Les aides PAC couplées disparaissent totalement en 2012. Pour 2012 et 2013, les DPU revalorisés ne devraient plus être modifiés qu'à la marge (intégration des aides aux protéagineux, modulation...). Les aides à la conversion devraient également rester stables. Globalement, nous prévoyons par rapport à 2011 une baisse des aides de l'ordre de 5 €/ha.

Les charges opérationnelles pourraient progresser de 10 % (impact des prix des semences) en 2012, et de 5% pour 2013.

Les charges de structure vont poursuivre leur progression. Nous attendons une hausse de 5 % par an des frais de mécanisation, et pour les frais de main d'œuvre, et de 1 à 2% par an pour les autres charges.

Avec les hypothèses retenues, le résultat 2012 devrait rester supérieur à celui de 2010, en retrait par rapport à celui de 2011. En retenant comme hypothèse des rendements moyens, nous limitons l'impact de la hausse des prix sur le produit brut. Les hausses de charges font baisser le résultat.

Pour 2013, la hausse des charges sera moins forte que l'augmentation du produit par rapport à 2012. Le résultat devrait légèrement progresser, mais restera toutefois inférieur à celui observé en 2011.

Pour les deux années qui viennent, sous réserve que les rendements ne s'effondrent pas, les résultats devraient rester corrects, et relativement stables.

CRITÈRES EN €/HA	R 2009	R 2010	R 2011	R 2012 prévision	R 2013 prévision
Produit brut	1 045	1 161	1354	1 318	1 383
Dont aides PAC	74	32	41	0	0
Dont DPU	251	293	270	290	290
Dont aides spécifiques bio	11	58	78	78	78
Charges proportionnelles	204	185	214	225	231
Marge brute + DPU	841	976	1 140	1 093	1 152
Charges de structure	708	748	748	776	806
Dont main d'œuvre	102	96	105	110	116
Dont mécanisation	340	354	361	379	398
Dont charges financières	34	36	31	34	34
EBE	446	510	622	596	615
EBE sans aides BIO	435	452	544	518	537
Résultat courant	133	228	392	317	346

Conjoncture filière bio 2013

Les tendances de la production

En Europe

L'agriculture bio totalise 10 millions d'hectares en Europe, soit 26 % de la surface consacrée à l'agriculture bio au niveau mondial et 13 % des exploitations. Le marché européen des produits bio a été multiplié par 3.5 ces douze dernières années (la France Agricole).

En France

Avant 2008, la France était exportatrice de céréales biologiques et notamment de blé. Depuis 2008, on assiste à un renversement de situation puisqu'elle est devenue importatrice (ex : 25% de sa consommation en blé). Cependant, on devrait tendre dans les prochaines années à une amélioration de la balance commerciale. En effet, en 2011/2012, la France a du importer 20% de ses besoins en blé soit 25 000 tonnes. Pour 2012/2013, les experts prévoient une chute de ces importations à 10% et une hausse de la consommation de 7% par rapport à N-1. On consommerait donc 143 000 tonnes de blé bio et on en importerait 15 000 tonnes. Concernant les autres céréales et notamment le maïs, l'orge et le triticale, la France serait autosuffisante. Cela signifie donc que l'agriculture bio grandit et s'étend de plus en plus en France (FranceAgriMer).

Selon la commission bio d'Intercéréales, la collecte de blé tendre bio atteindrait 100 000 tonnes en 2012, soit une hausse de 29 % par rapport à la campagne précédente (Biofil n°85).

Focus sur la Champagne-Ardenne

En 2011, l'Agence Bio avait recensé 430 exploitations biologiques en Champagne Ardenne soit 17 382 ha en bio ou en conversion. Ce qui représente une hausse de 18% par rapport à 2010 qui comptait 14 742 ha bio ou en conversion.

La Champagne Ardenne est au 16^{ème} rang français sur 22 concernant le nombre d'exploitations, au 20^{ème} rang français par rapport au pourcentage de la SAU en bio avec seulement 1.1%.

La Bourgogne est au 9^{ème} rang concernant le nombre d'exploitations et les surfaces exploitées avec 838 exploitations et 42 741 ha exploités.

Les attentes des consommateurs de produits bio

Selon une étude réalisée en 2012 par l'Agence Bio, un peu plus de 4 français sur 10 déclarent consommer des produits biologiques au moins une fois par mois, dont la moitié au moins une fois par semaine. Au total, ce sont 64% des français qui déclarent avoir consommé des produits biologiques en 2012.

Quels sont les motifs qui freinent les consommateurs pour acheter des produits bio :

- le prix reste aujourd'hui le principal frein à l'achat de produits biologiques pour 77% des non-acheteurs
- le manque de réflexe, il est difficile de changer les habitudes des individus de nos jours.

Quelles sont les informations recherchées par les consommateurs sur les produits bio :

- l'origine du produit
- le mode de production
- les contrôles

A noter que le logo français de l'agriculture biologique est connu par la quasi-totalité de la population française alors que le logo européen n'est connu que par 50% de la population française.



Logo français de l'agriculture bio



Logo européen de l'agriculture bio

Retour sur les aides à l'Agriculture Biologique (AB)

En France, l'enveloppe de l'aide à l'agriculture biologique dans le cadre du 1er pilier de la PAC s'élèverait à 106 millions d'euros en 2013. Il faut également noter que la notification auprès de l'Agence Bio n'est plus un critère d'éligibilité pour bénéficier du soutien à l'agriculture biologique (maintien ou conversion). Cependant, cette notification reste obligatoire dans le cadre de l'application du règlement de l'agriculture biologique selon les modalités définies par l'Agence Bio.

Les aides à la conversion à l'AB

Une enveloppe de 56 millions d'euros serait consacrée à ce dispositif en 2013. Afin d'éviter tout effet d'aubaine, cette aide est soumise à une obligation d'engagement en mode de production biologique pendant 5 ans.

Type de cultures	Montant (euros/ha)
Maraîchage et arboriculture	900
Cultures légumières de plein champ, viticulture et PPAM	350
Cultures annuelles et prairies temporaires	200
Prairies et châtaigneraies	100
Landes, parcours et estives	25

PPAM : plantes à parfum, aromatiques et médicinales

Les aides au maintien à l'AB

Pas de changement par rapport à 2012 pour l'enveloppe de 50 millions d'euros qui est allouée à l'aide au maintien à l'agriculture biologique. Le montant unitaire de l'aide à l'hectare est variable selon 5 catégories de cultures.

Type de cultures	Montant (euros/ha)
Maraîchage et arboriculture	590
Cultures légumières de plein champ, viticulture et PPAM	150
Cultures annuelles et prairies temporaires	100
Prairies et châtaigneraies	80
Landes, parcours et estives	25

PPAM : plantes à parfum, aromatiques et médicinales

Le crédit d'impôt

La loi de finance rectificative pour 2012 reconduit sans changement pour deux ans ce dispositif, soit jusqu'au 31 décembre 2014.

Une entreprise exerçant une activité agricole peut bénéficier du crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique à condition qu'au moins 40 % de ses recettes agricoles proviennent d'activités agricoles relevant du mode de production agriculture biologique.

Les exploitations qui sont titulaires d'un contrat territorial d'exploitation (CTE) ou d'un contrat d'aide à l'agriculture durable (CAD) comprenant des mesures et aides à la conversion à l'agriculture biologique sont exclues de ce dispositif. Toutefois si au moins 50 % de la surface

de leur exploitation est déjà en mode de production biologique hors programme de conversion, l'exploitant peut bénéficier de ce dispositif.

Les entreprises qui bénéficient, par ailleurs, d'une aide européenne à la conversion ou au maintien à l'agriculture biologique peuvent cumuler le bénéfice de ces aides et du crédit d'impôt, dans une limite globale, par entreprise, de 4 000 € par an. Le crédit d'impôt est de 2 500€ maximum par exploitation. Pour les entreprises qui bénéficient d'autres aides européennes, si la limite de 4 000 € est dépassée, le crédit d'impôt est diminué à concurrence du montant des aides excédant 1 500 €.

Le crédit d'impôt est toujours placé sous le régime des aides de minimis dans le secteur de la production de produits agricoles. Concernant les GAEC, les montants de 2 500 €, 1 500 € et 4 000 € sont multipliés par le nombre d'associés, sans que le crédit d'impôt ainsi obtenu puisse excéder 3 fois le crédit d'impôt calculé pour une entreprise.

Réforme de la PAC

Une nouvelle PAC est en négociation, actant la fin des références historiques individuelles. Dacian Ciolos, Commissaire européen à l'Agriculture et au développement rural, maintient le principe d'une mise en œuvre en 2014, mais ferait preuve de flexibilité sur l'application de certains éléments de la réforme concernant plus particulièrement les aides directes. Ainsi, compte tenu de la nécessité, pour les agences de paiements, d'adapter leurs systèmes, les demandes d'aides 2014 seraient basées sur le système actuel. Les demandes de paiements pour 2015 seraient les premières intégrées dans le nouveau système de gestion : la convergence interne ou le verdissement seraient réellement appliqués avec la demande d'aides de 2015. Les exploitations bio pourront bénéficier automatiquement du verdissement de la PAC.

L'agriculture biologique retournera dans le second pilier et rentrera dans les thématiques environnementales. Il s'agit de favoriser les conversions ou le maintien des exploitations en agriculture bio. Les soutiens devront trouver un cofinanceur (25%) national ou régional.

Les eurodéputés ont repris la proposition française : possibilité aux états membres de « sur-primer » les 50 premiers hectares des exploitations dans un pourcentage à définir jusqu'à une limite de 30 % de l'enveloppe nationale des paiements directs. Le ministre français voit dans un renforcement de l'aide sur les 50 premiers hectares le moyen d'éviter que la convergence des aides PAC ne pénalise les petites exploitations d'élevage ou de polyculture élevage. Reste à trouver la manière de « sur-primer » ces hectares.

De grandes inconnues demeurent tels que le montant du budget agricole, le nombre d'hectares éligibles, pouvant encore faire baisser le DPU.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Abréviations	Désignation
CAD	Contrat d'Agriculture Durable
CAB	Conversion à l'Agriculture Biologique
DPU	Droit à Paiement Unique
EBE	Excédent brut d'exploitation
FNAB	Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique
GMS	Grandes et moyennes surfaces
Ha	Hectare
MAB	Maintien à l'Agriculture Biologique
MAET	Mesures Agro-Environnementales Territorialisées
PAC	Politique agricole commune
PPAM	Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales
SAB-C	Soutien à l'Agriculture Biologique Conversion
SAB-M	Soutien à l'Agriculture Biologique Maintien
SAU	Surface agricole utile
SEDARB	Service d'Eco-Développement Agrobiologique et Rural de Bourgogne
SF	Surface fourragère
SFP	Surface fourragère principale
STH	Surface toujours en herbe
UGB	Unité gros bovin
TL	Terres labourables
UTAF	Unité de travail agricole familiale
UTH	Unité de travail humain
VA	Vache allaitante
VL	Vache laitière

Imprimé en avril 2013